



# Stratégie du RSCD concernant l'Agenda 2030 pour le développement durable

La résolution du Conseil général 2015 de la CSI, intitulée «Priorités syndicales en matière de développement»<sup>1</sup>, place l'Agenda 2030 parmi les priorités principales de la CSI, comme indiqué dans les rapports Nouveaux fronts et les priorités de la CSI. La Réunion générale du RSCD de 2016 a approuvé la stratégie mondiale pluriannuelle pour 2016-2020<sup>2</sup>, qui considère que la sensibilisation, le plaidoyer, la mobilisation et la recherche sont les piliers de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 aux niveaux mondial, régional et national.

Le présent document vise à présenter dans le détail les mesures que le RSCD va entreprendre pour faire participer et coordonner les syndicats autour de la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

## Quelle est notre stratégie d'engagement?

### **Mobilisation et engagement**

Familiariser les syndicats avec l'Agenda 2030

### **Plaidoyer et mise en œuvre**

Influence des syndicats sur la planification et la mise en œuvre de l'Agenda 2030 par le biais du dialogue social

### **Suivi et présentation du rapport de suivi**

«Rapport des syndicats sur la mise en œuvre des ODD»

*Tactique:*

1) **La MOBILISATION et l'ENGAGEMENT** vont de pair avec la sensibilisation à l'importance et à la pertinence du contenu de l'Agenda 2030 pour le mouvement syndical. Une **enquête exploratoire** sera également mise en place pour connaître le niveau de connaissances et l'état d'esprit des syndicats à l'égard des ambitions de l'Agenda 2030. Cette enquête permettra de stimuler l'engagement et d'exiger que les gouvernements rendent des comptes. L'enquête sera présentée comme suit:

- Connaissez-vous l'Agenda 2030?
- Quelles sont vos priorités?
- Vous mobilisez-vous?
- Les gouvernements participent-ils à des dialogues pluripartites? Y participez-vous?
- Avez-vous la capacité de vous engager?
- Quelles capacités/quels outils sont nécessaires pour s'engager dans ce processus?

**TERMINÉ**

<sup>1</sup> [http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/ituc-15gc\\_f\\_11-resolutionanddeveloppement-fr-01.pdf](http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/ituc-15gc_f_11-resolutionanddeveloppement-fr-01.pdf)

<sup>2</sup> [http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/tudcn\\_global\\_strategy\\_en.pdf](http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/tudcn_global_strategy_en.pdf)

[www.ituc-csi.org/IMG/docx/fr\\_tudcn\\_global\\_strategy.docx](http://www.ituc-csi.org/IMG/docx/fr_tudcn_global_strategy.docx) (document provisoire)



Ensuite, une **brochure syndicale** sera mise au point. Cette brochure a pour but de promouvoir les concepts des ODD, de rappeler les objectifs/cibles prioritaires et les indicateurs, afin d'être utilisée par les syndicats pour mobiliser les dirigeants et les membres et les inciter à s'engager en amont dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. La brochure comprendra les éléments suivants:

- Qu'est-ce que l'Agenda 2030?
- En quoi est-il important pour les syndicats?
- Quelles sont les priorités des syndicats?
- Comment la brochure peut-elle contribuer à mener à bien les priorités des syndicats?
- Comment peut-elle mesurer les priorités des syndicats? (par exemple en matière de négociation collective, de genre, de droits syndicaux, etc.)
- Veiller à ce que la brochure puisse être adaptée aux besoins des organisations régionales/nationales

**EN COURS**

2) **Le PLAIDOYER et la MISE EN ŒUVRE** impliquent l'engagement des syndicats vis-à-vis des parties prenantes institutionnelles en ce qui concerne les processus d'élaboration de politiques liées aux objectifs et cibles de l'Agenda 2030, à tous les niveaux: mondial (Forum politique de haut niveau), régional (commissions des Nations Unies/institutions régionales), gouvernements nationaux. Les syndicats devraient également faire en sorte que leur implication et leur contribution en faveur de l'Agenda 2030 soient visibles et bien comprises.

Pour assurer l'efficacité du plaidoyer, les syndicats doivent comprendre l'évolution politique des institutions concernées à l'égard de l'Agenda 2030 (par exemple les ministères, l'administration, etc.). Dans cette perspective, **un sondage roulant/une cartographie** sera élaboré et structuré comme suit:

- Comment l'Agenda 2030 est mis en œuvre aux niveaux national et institutionnel
- Sondage roulant qui accompagne la rédaction du rapport indépendant
- Discussions lors des réunions des réseaux régionaux

**TERMINÉ**

Le sondage roulant sera systématiquement mis à jour chaque année par les organisations participantes, notamment les organisations régionales.

Un **ensemble d'instruments de plaidoyer** sera mis sur pied pour soutenir l'engagement des syndicats aux niveaux régional et national. Ces instruments décriront le processus de suivi de l'Agenda 2030 et les points d'entrée/possibilités permettant la participation des syndicats:

- À partir d'où: OMD, après-2015
- Processus: objectifs, cibles et indicateurs
- Processus: mise en œuvre, réexamen, suivi
- Processus: cadre institutionnel (participation d'acteurs nationaux, régionaux et mondiaux)
- Priorités syndicales: tableau indiquant les objectifs, les cibles et les indicateurs sélectionnés à contrôler, comme indiqué dans les rapports Nouveaux fronts et les priorités de la CSI
- Engagement aux niveaux mondial, régional et national
- Rôle de l'OIT et des autres agences des Nations Unies
- Autres sources importantes

**EN COURS**

Une **formation** sera également prévue pour soutenir la capacité des organisations à s'engager en faveur du plaidoyer et du suivi (voir ci-dessous). Des formations seront proposées pendant les



réunions des réseaux régionaux du RSCD, ainsi que des activités de la CSI en rapport avec les séminaires régionaux de l'OIT/ACTRAV.

Enfin, la **recherche** donnera une meilleure visibilité de la contribution des syndicats à la réalisation des ODD (mise en œuvre). Des études de cas spécifiques, axées sur le rôle du dialogue social dans le développement, et l'amélioration de la vie des travailleurs/euses et de leur famille en témoigneront: les domaines thématiques possibles sont par exemple la protection sociale, le salaire minimum vital, la négociation collective, la formalisation de l'économie informelle, la transition juste, le respect du travail décent dans les chaînes d'approvisionnement, l'élimination de l'esclavage, rapports annuels thématiques ou concernant un pays donné. Ce travail a déjà commencé, en collaboration avec l'OIT.

- 3) **Le SUIVI et la PRÉSENTATION DU RAPPORT DE SUIVI** sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 donnent lieu à un ensemble de **rapports syndicaux nationaux sur les ODD**, réalisés chaque année au niveau national. Une capacité de recherche satisfaisante est nécessaire pour apporter des éléments de preuves, notamment réunir les données intéressantes, en utilisant les indicateurs et les analyses. Il sera indispensable de rechercher le soutien des bureaux nationaux de l'OIT/ACTRAV susceptibles de fournir une assistance technique aux syndicats. Le rapport de suivi devrait porter sur les objectifs et les cibles prioritaires et être structuré à l'aide d'une méthodologie normalisée (voir annexe 1). Il est raisonnable de commencer avec des pays pilotes la première année, pouvant être liés (mais pas exclusivement) aux pays qui se portent volontaires pour présenter leur rapport au Forum politique de haut niveau.

À noter pour les prochains Forums politiques de haut niveau:

- 2017 (thème: **Éliminer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde en constante évolution**): ODD1 pauvreté, ODD2 alimentation (UITA), ODD3 santé, ODD5 égalité de genre, ODD9 infrastructures et industrialisation, ODD14 océans
- 2018 (thème: **Transformation vers des sociétés durables et résilientes**): ODD6 eau et assainissement (ISP), ODD7 énergie propre et abordable, ODD11 villes et communautés durables, ODD12 consommation et production responsables, ODD15 biodiversité/écosystèmes
- 2019 (thème: **Donner aux personnes les moyens d'agir et garantir l'inclusion et l'égalité**): ODD4 éducation de qualité (IE), ODD8 travail décent et croissance économique, ODD10 réduction des inégalités, ODD13 climat, ODD16 sociétés ouvertes à tous

Il serait souhaitable de mettre au point un modèle structuré comme suit:

- Évaluation des objectifs, des cibles et des indicateurs, en utilisant les indicateurs les plus récents
- ODD1: éliminer la pauvreté
- ODD5: égalité de genre
- ODD8: travail décent
- ODD10: réduction des inégalités
- ODD13: lutte contre les changements climatiques
- ODD16: sociétés ouvertes à tous

**EN COURS**

Le rapport de suivi vise à renforcer notre ambition de demander aux gouvernements de rendre des comptes sur les engagements contenus dans l'Agenda 2030. Ces rapports compléteront également le suivi «*officiel*» (réalisé par l'OIT) en utilisant les indicateurs et/ou les cibles pertinents pour les syndicats.



Les rapports nationaux seront rassemblés dans un **rapport mondial des syndicats sur les ODD** qui résumera les conclusions principales et donnera des recommandations.

Un rapport de suivi spécifique sera entrepris sur **les politiques de développement de l'UE et les politiques de développement des États membres européens**. Le premier sera réalisé en collaboration avec la Confédération européenne des syndicats (voir le programme DEAR) et le second par des organisations syndicales européennes. Un modèle spécifique devra être élaboré pour ces deux niveaux de suivi.



## Organigramme de la stratégie du RSCD pour l'Agenda 2030: ODD 1-5-8-10-13-16

